

L'offre de formation Syndicale



Sculpture Cuivre de Claude Baury -UL de Châtellerault-

2021

S'INFORMER

SE FORMER

NÉGOCIER

COMPRENDRE

COMMUNIQUER

CONSEILLER ÉCHANGER





Union Départementale de la Vienne

21 Bis Rue Arsène Orillard

86000 Poitiers

Mail UD : ud86.cgt@orange.fr

Mail formation : formation@cgt-ud86.org

Téléphone : 0549603470

SOMMAIRE

EDITORIAL	03
La formation syndicale, comment et pourquoi	04
Équiper pour agir : la démarche pédagogique de la CGT	05
Le droit à la formation syndicale	06
Comment on s'inscrit ?	07
Quels courriers ?	08
Les règles de vie	09
Structuration de la formation syndicale	10
Notre offre de Formation syndicale	11
Outiller pour être acteur toute sa vie	12
Outiller pour le mandat	16
Outiller à la responsabilité	19
Autres formations	21
Journées d'études	25
Annexes	27
Note spécial CSE/CSST	
Coordonnées des ULS et autres	
Presse	
Remerciements	
Focus sur Découverte /s'impliquer/ Participer	

Editorial

La formation syndicale, pour comprendre et agir !

« Nous détruisons la beauté des campagnes parce que les splendeurs inappropriées de la nature sont sans valeur économique. Nous serions capables d'éteindre le soleil et les étoiles parce qu'ils ne produisent pas de dividendes... » John Maynard Keynes
Belle entrée en matière mais quelles relations avec la formation syndicale ?
Si notre volonté de changer la société est plus que jamais d'actualité, c'est mieux armés et mieux outillés que nous devons poursuivre la lutte.

Gagner des luttes, résister, revendiquer, proposer des alternatives crédibles, négocier, mener la bataille des idées, convaincre les salariés de rejoindre la CGT : Pour mener à bien ce tour de force quotidien réalisé par des milliers de militants CGT, la formation est indispensable.

Notre engagement CGT exige que la formation syndicale soit placée au cœur de l'activité régulière de tout syndicat !

Equiper pour agir, équiper pour être acteur dans son syndicat, équiper pour la responsabilité dans son syndicat et équiper pour être à l'aise dans son mandat.

La formation syndicale doit donc nous permettre de faire face à un patronat toujours plus aguerri à accumuler les richesses, prêt à diminuer par tous les moyens les prérogatives des institutions de représentation du personnel et priver les salariés de leurs droits.

Les récentes mobilisations nous ont démontré la difficulté à mobiliser nos syndiqués sur certains champs professionnels. Les débats et échanges inters professionnels lors des formations doivent permettre la prise de conscience de l'interdépendance de nos champs professionnels et des enjeux à les défendre collectivement. La montée en force des syndiqués vers le militantisme doit se faire certes à travers la pratique syndicale, mais aussi par l'information syndicale et la formation syndicale !

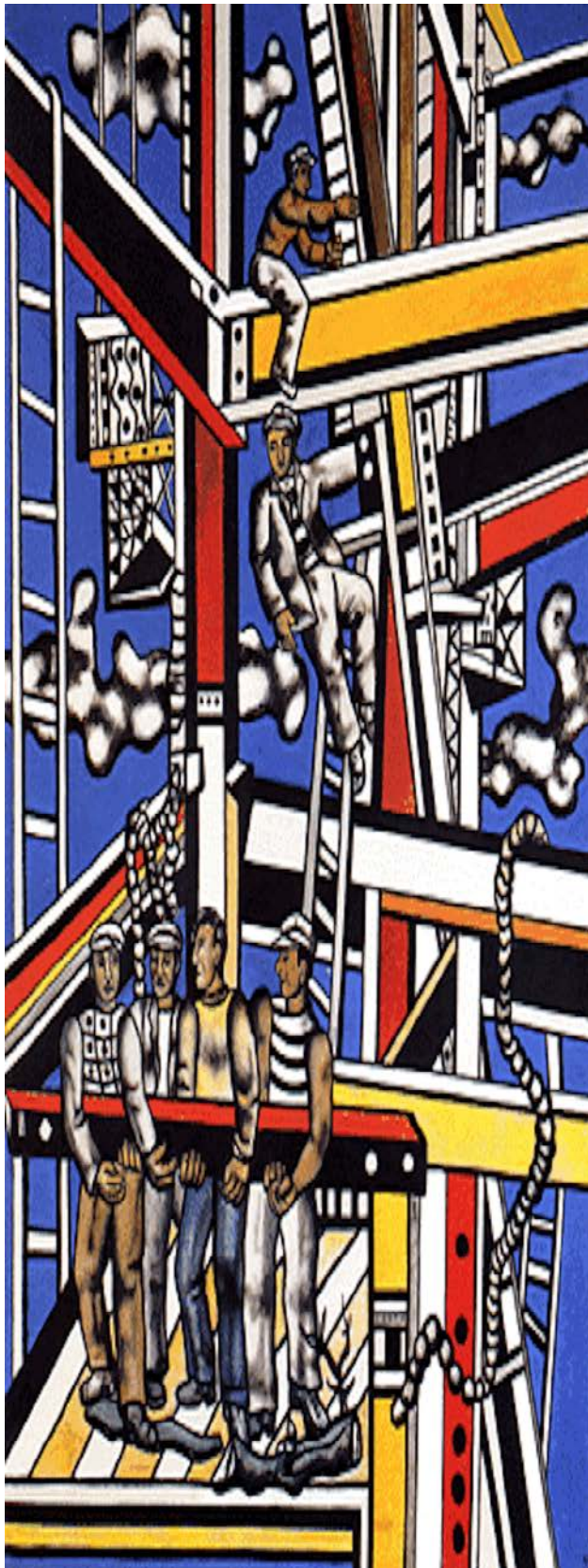
Pour ce faire, il faut que davantage de militants s'impliquent dans la responsabilité de formateur et que les syndicats soient garants de cela !

Nous ne pourrions déployer un programme de formation à la hauteur des attentes des syndicats et de nos orientations nationales sans l'investissement de tous

Gageons que cet essoufflement ne soit que temporaire. Les syndiqués de la Vienne doivent pouvoir bénéficier d'une formation accessible et apte à les aider dans leur vie de syndiqué, élu, mandaté.

Sophia Roque Fortunato Vaz et Thierry Lacroix
Responsables la formation syndicale
UD 86





COMMENT ET POURQUOI ?

La recherche d'une plus grande efficacité pour le syndicalisme est au cœur des préoccupations de la CGT.

Transformer la société pour bâtir une économie durable au service de l'homme exige d'arrêter de dévaloriser le travail humain pour, au contraire, lui donner un nouveau statut permettant de développer toutes les potentialités des individus.

Pour **gagner**, le nombre de syndiqués est déterminant. Acteurs et décideurs, certains assumeront des responsabilités aux différents niveaux de l'organisation. Élus sur la base d'une véritable démocratie dans la vie du syndicat, ils seront porteurs de la mise en œuvre des objectifs fixés en commun. Ceux-ci ne pourront être atteints que par l'acquisition de savoirs et savoir-faire, indispensables à l'exercice de leurs missions.

La CGT entend développer une formation syndical accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, tout au long de sa vie syndicale et au fur et à mesure des prises de responsabilités et des mandats conformément à la charte de l'élu et mandaté CGT. La nouvelle offre de stage répond à ce besoin

Le stagiaire est au centre de la démarche pédagogique de la CGT.

L'acquisition des savoirs et savoir-faire doit conjuguer :

- **LA PRATIQUE SYNDICALE**
« C'est en forgeant qu'on devient forgeron. »
- **LA LECTURE DE LA PRESSE SYNDICALE**
« Lire, délivre. »
- **ET LA FORMATION SYNDICALE !**
« Quiconque néglige sa formation se voue inéluctablement à la stagnation ou au recul »
Benoît Frachon

ÉQUIPER POUR AGIR : LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA CGT



J'entends et j'oublie ;
je vois et je me
souviens ; je fais et je
comprends...

La CGT fait de la formation dans le but d'équiper pour agir. Équiper, c'est acquérir des savoirs (les bases) et des savoir-faire (la pratique).

Agir, c'est élaborer démocratiquement nos orientations et les mettre en œuvre. L'acteur, c'est le syndiqué CGT, quelles que soient ses responsabilités.

Les formations proposées relèvent de 3 catégories :

→ Outiller pour être acteur toute sa vie

C'est la formation syndicale générale pour tous les syndiqués qui fait l'objet du cahier central (dont la formation d'accueil des nouveaux syndiqués qui s'appelle « S'impliquer dans la CGT », les stages de formation syndicale générale niveaux 1 etc....).

→ Outiller pour la responsabilité

Ce sont des formations pour des camarades dont les responsabilités sont concernées (animateur vie syndicale, responsable formation syndicale, secrétaires de syndicat, formateurs...)

→ Outiller pour le mandat

Ce sont des formations pour des camarades qui ont un mandat électif ou qui sont mandatés (délégué du personnel, membre du CSE, conseiller du salarié).

L'acquisition de ces savoirs et savoir-faire repose sur les 3 piliers de la connaissance syndicale : la formation syndicale, l'activité et la pratique syndicale, la communication et l'information.

C'est le projet pédagogique de la CGT défini par sa finalité, son contenu et ses formes.

Pourquoi la CGT fait-elle de la formation ? C'est ce qui, en trois mots définit le projet pédagogique de la CGT : **équiper pour agir**.

Équiper en savoirs (ce que nous appelons plus communément nos fondamentaux ou encore les socles), équiper en savoir-faire (pour des actes et des actions concrètes). Ces deux outils - les savoirs et les savoir-faire fonctionnent dans un rapport de complémentarité.

Agir pour élaborer démocratiquement nos orientations et les mettre en œuvre, agir pour donner sens et vie à nos valeurs.

Pour mettre en œuvre son projet pédagogique « Équiper pour agir », la CGT a fait le choix d'une **démarche pédagogique** avec des conditions d'apprentissage permettant l'implication maximale du stagiaire (un adulte, syndiqué CGT avec son expérience, motivé) dans la construction de ses connaissances. Elle s'appuie principalement sur la fonction pédagogique qui privilégie la relation entre le stagiaire et le contenu de la formation.

Cette démarche implique que les stagiaires ressentent un besoin d'apprendre, soient à l'aise et mesurent leur progression par des objectifs qu'ils évalueront eux-mêmes tout au long de l'action de formation.

Le droit à la formation syndicale

La législation



C'est tout un arsenal juridique qui est attaché au **Congé de Formation Économique Sociale et Syndicale (CFESS)** englobant la formation syndicale, la formation des élu.e.s CE et CSE, des mandatés CHS-CT et des conseillers prud'hommes

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET DE FORMATION SYNDICALE	Secteur privé	Fonction publique d'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière
Salarié.e.s du secteur privé ou agents de la fonction publique	Loi n° 85-1409 du 30 déc. 1985	Loi n°84-16 du 11 janv. 1984	Loi n°84-53 du 26 janv. 1984	Loi n°86-33 du 9 janv.1986
	Article L.2145-7	Décret 84-474 du 15 juin 1984	Décret 85-552 du 22 mai 1985	Article 41 Décret 88-676 du 6 mai 1988
← 12 jours →				
Animateurs de stage ou formateur.rice.s	Article L.2145-7 18 jours	PAS DE DROITS		
Salarié.e.s appelés à exercer ou exerçant des responsabilités syndicales	Article L.2145-1 18 jours	PAS DE DROITS		
DURÉE MINIMUM	1/2 journée Article L.2145-7	PAS DE MINIMUM		



**Que cela soit 12 OU 18 jours !
C'est un droit !
N'Hésitez pas !**

L'article L2145-6 du Code du Travail : Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

La formation syndicale

Comment on s'inscrit ?



Petit préalable : Aller voir son syndicat !

Le syndicat examine le plan de formation proposé et l'utilité de la formation syndicale pour le syndiqué.

Le syndicat préinscrit la .le syndiqué.e à la formation syndicale auprès de l'organisateur de la formation UD UL (**Par le biais du site de l'UD voir tuto pour syndicats p**).et Fédération /Isst ou confédération (modalité d'inscription classique voir directement avec eux)

En même temps, la.le syndiqué.e fait **une demande de congé de formation** économique, sociale et syndicale auprès de son employeur

Attention

Article R2145-4 Créé par Décret n°2016-1552 du 18 novembre 2016 - art. 1 régit l'affaire !

Le salarié adresse à l'employeur, au **moins trente jours** avant le début du congé de formation économique, sociale et syndicale, une demande l'informant de sa volonté de bénéficier de ce congé.

Il précise la date et la durée de l'absence sollicitée ainsi que le nom de l'organisme responsable du stage ou de la session.

Des accords collectifs plus avantageux que les textes en vigueur existent dans certains champs professionnels, se renseigner auprès de votre syndicat et/ou fédération !

L'employeur ne peut s'opposer au départ du salarié que s'il estime que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise.

L'employeur doit recueillir tout de même l'avis conforme du comité social et économique (CSE) ou, s'il n'en existe pas, des délégués du personnel.

Il doit également respecter le quota d'absences simultanées. Celui-ci s'applique dans l'hypothèse où plusieurs salariés demandent à s'absenter simultanément pour la formation économique, sociale et syndicale. Ce quota est fonction du nombre de salariés dans l'entreprise. Les employeurs pourraient invoquer un arrêté qui existe depuis 1986 mais qui est aujourd'hui très rarement utilisé. Mais restons vigilants !

Le refus de l'employeur doit être motivé et notifié au salarié dans un délai de 8 jours pour le secteur privé et 15 jours pour les 3 fonctions Publiques à compter de la réception de sa demande.

Passé ce délai, l'employeur ne peut plus refuser le congé. Donc si pas de réponse cela est considéré comme accord !

La formation syndicale

Quels courriers à l'employeur ?



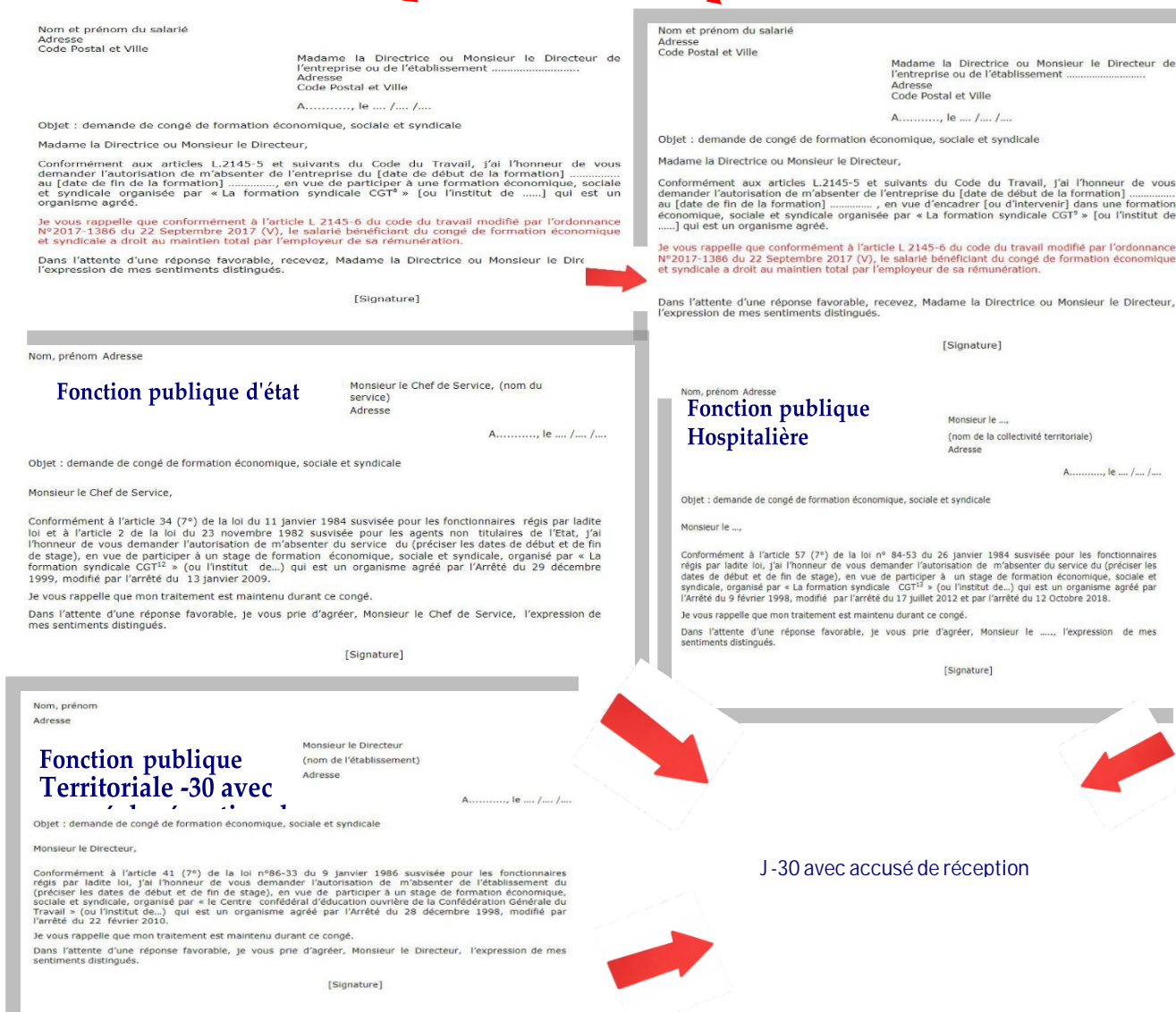
Pas de panique ! Les syndicats l'UD ainsi que le site de la confédération sont là pour vous aider à élaborer la demande à l'aide de courrier types

L'ensemble des textes et des modèles de courriers sont accessibles sur : sur le site de l'UD CGT 86 <http://cgt-ud86.org/> et sur le site de la formation syndicale de la confédération <http://formationsyndicale.cgt.fr>

Demandes de CFESS (congé de formation économique sociale et syndicale)

J -30 avec accusé de réception

Pour les salariés du privé et : les camarades intervenants/ animateurs



NOS RÈGLES DE VIE EN STAGE

Être stagiaire dans une formation syndicale CGT implique le respect d'un minimum de règles. Les stagiaires doivent bénéficier des meilleures conditions pour que la formation soit une réussite, pour eux-mêmes et l'organisation. Pour partie, cet objectif passe par le respect des règles de vie en stage nécessaires à la réussite, la cohésion et la cohérence du stage.

→ Réussite

Les syndicats ont la responsabilité d'informer syndiqués et militants de cette offre de formation 2021 au regard des priorités et des besoins liés aux mandats et responsabilités.

Les actes de candidature, sur le site de l'UD valent inscription

Le moment venu, une convocation sera transmise au stagiaire

De manière générale, un stage se tient avec un minimum de 8 participants et un maximum de 16 participants.

Si la formation est annulée l'UD prévient le syndicat qui informe le stagiaire

→ Cohérence

Pour la richesse des échanges, les origines professionnelles des participants doivent être diverses. Une formation ne peut comprendre plus de 4 stagiaires issus du même syndicat pour favoriser les échanges interprofessionnels

→ Cohésion



L'assiduité des stagiaires à toutes les journées de formation est indispensable.

Le stagiaire doit se dégager de toute obligation syndicale pendant sa formation.

Il s'engage, par l'acte de candidature, à suivre la formation dans sa totalité et selon les horaires fixés.

La formation est prioritaire y compris pendant les mouvements de grèves. En effet à la suite de ces formations, l'UD édite une attestation à remettre à votre employeur sur le présentiel

Le don d'ubiquité étant assez rare cela fera désordre !!!

Les horaires fixés pour la durée du stage, du 1^{er} au dernier jour, sont respectés par tous. Les repas sont de préférence pris en commun, participant ainsi à créer une dynamique de groupe.

Les téléphones sont ouverts aux pauses et fermés en formation.

La formation syndicale est un temps animé par des camarades qui s'investissent pour en faire un moment privilégié et convivial d'échanges entre syndiqués

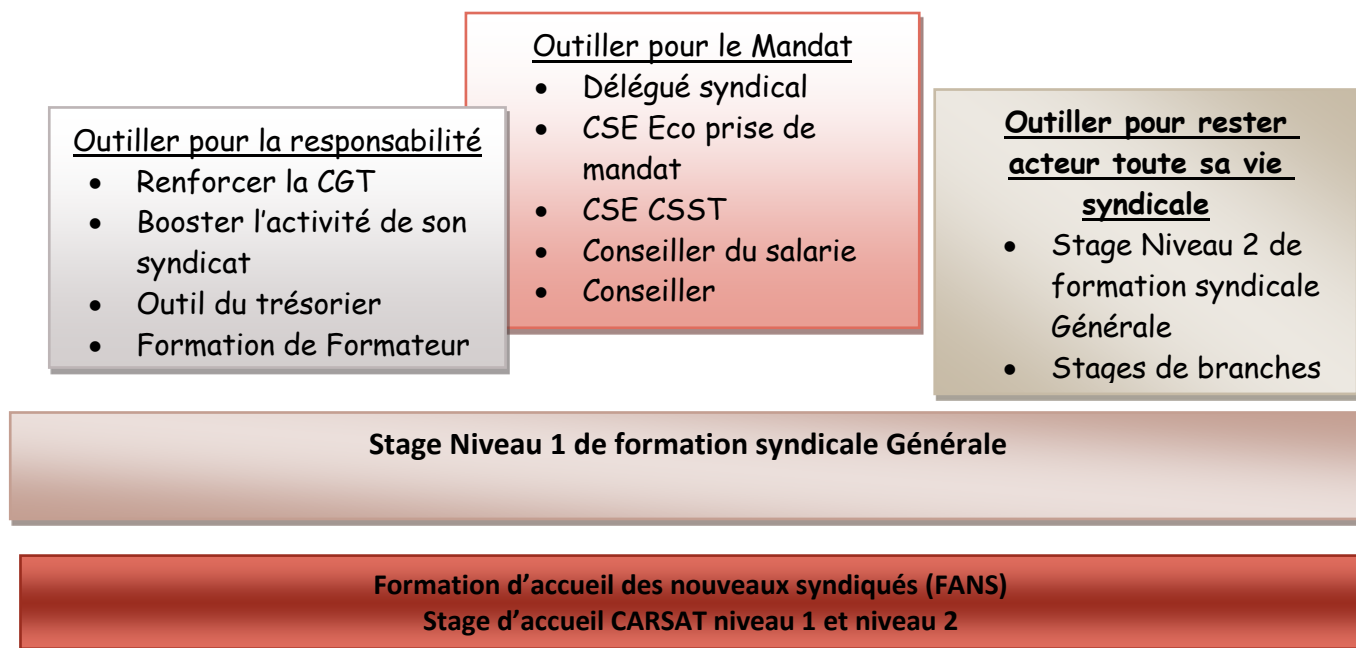
STRUCTURATION DE LA FORMATION SYNDICALE

Pour la partie : Outiller à la responsabilité et outiller au mandat rien ne change !

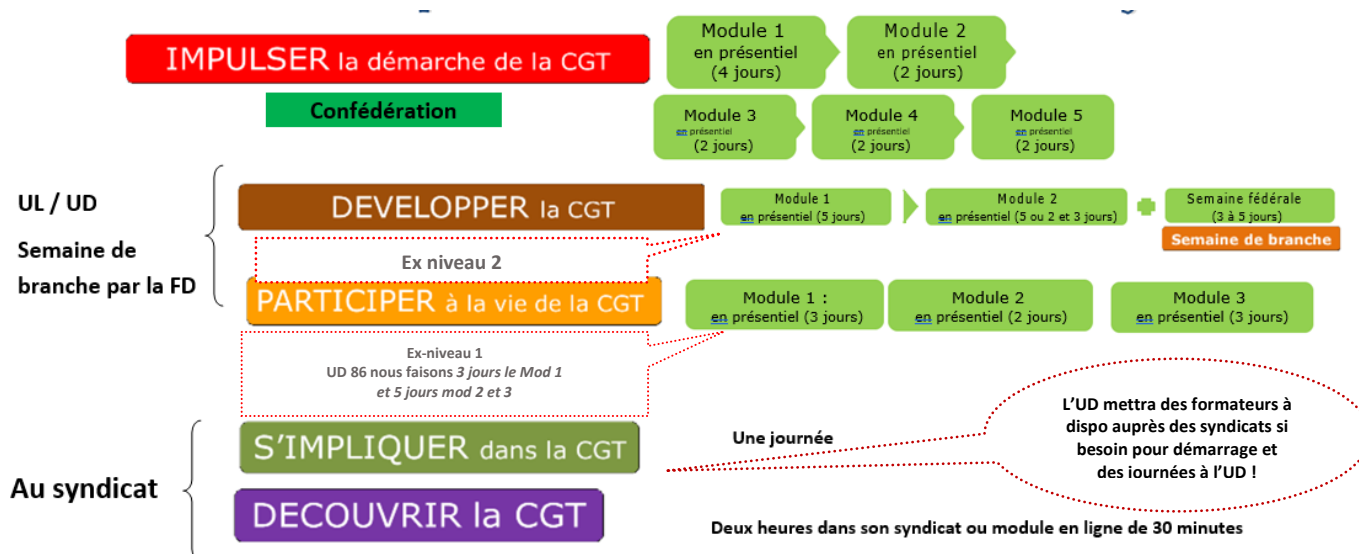
Cependant la structuration de la partie outiller pour rester acteur est en cours de refonte par le pôle confédéral

Le collectif formation de l'UD a décidé de ne déployer les nouveaux modules **qu'à compter du premier semestre 2021** afin de s'approprier les contenus et dans l'attente du déploiement complet des modules

- Structure de formation actuelle



- Structure de formation **DEPUIS juin 2020** pour la partie « Outiller pour être acteur toute sa vie »



NOTRE OFFRE DE FORMATION SYNDICALE



OUTILLER POUR RESTER ACTEUR TOUTE SA VIE

C'est une des familles de stages proposés par la CGT.

Ouverts à tous les syndiqués, ces stages ont vocation à équiper pour être acteurs de la bataille des idées, en connaissant mieux les fondamentaux de la CGT, ainsi que le fonctionnement du monde économique et social dans lequel nous évoluons.

Ces stages donnent accès à une culture générale syndicale indispensable au débat avec les salariés de l'entreprise et avec tous les citoyens hors de l'entreprise. La formation générale est essentielle pour tenir son mandat

ACCUEIL DES NOUVEAUX SYNDIQUÉS : S'IMPLIQUER DANS LA CGT

Public

Salariés nouvellement syndiqués.

But

Permettre à tout nouvel adhérent d'acquérir dès son adhésion les connaissances nécessaires pour participer à la vie de son syndicat.

Objectifs

Les stagiaires auront la capacité d'identifier la place du travail dans un système mondialisé ; les champs de l'action syndicale ; les principes de vie démocratique de la CGT et la démarche revendicative.

Contenu

L'organisation de la société.

L'action syndicale dans la société.

La CGT, ses valeurs, la place des syndiqués dans l'organisation

DURÉE	1 jour
PRÉREQUIS	Aucun
TYPE DE FORMATION	ACTEUR
REMARQUE	Ce stage est à mettre en œuvre par les syndicats dans les entreprises prioritairement ou journée à l'UD

FORMATION SYNDICALE GÉNÉRALE « PARTICIPER À LA VIE DE LA CGT »

Public

Tous les syndiqués.

But

Apporter à chaque syndiqué les connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de son organisation.

Objectifs

A l'issue du module 1, les stagiaires seront capables :

- D'identifier les effets de la mondialisation ;
- D'expliquer les normes du système capitaliste ;
- D'identifier les acteurs intervenant dans la mondialisation.

A l'issue du module 2, les stagiaires seront capables :

- D'expliquer l'importance de se syndiquer et de s'impliquer dans l'action syndicale ;
- D'analyser les valeurs portées par la CGT, son mode d'organisation et la place de chacun.

A l'issue du module 3, les stagiaires seront capables :

DURÉE	8 jours répartis : 3 jours + 2 jours + 3 jours
PRÉREQUIS	S'impliquer ou ex Fans
TYPE DE FORMATION	ACTEUR
Remarque	Ancien Niveau 1

- D'identifier la démarche syndicale, les différentes institutions représentatives du personnel ainsi que les règles de la négociation collective et de communiquer pour porter les revendications.

Contenu

Module 1 : Comprendre la société capitaliste mondialisée pour mieux la combattre

Module 2 : Organiser les salariés du local à l'international

Module 3 : La démarche revendicative de la CGT pour de nouvelles conquêtes sociales

L'UD de la Vienne expérimente la formule 3 jours (module 1)
+5 jours (module 2 et module 3)

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi : "La formation syndicale générale de niveau 1" ou "Participer à La vie de IA CGT".
FAMILLE DE FORMATION	ACTEUR
Remarque	NOUVEAU
REMARQUE	NOUVEAU !

FORMATION SYNDICALE GÉNÉRALE DE NIVEAU 2

Public

Militants.

But

Poursuivre la construction et l'élargissement des connaissances nécessaires aux militants et dirigeants de nos syndicats et organisations, pour l'efficacité de leur activité et leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de leur structure.

Objectifs

Partie 1 : Présenter une démarche de développement du rapport de force pour la transformation du travail.

Partie 2 : Expliquer le caractère indissociable de l'emploi industriel et des services publics dans un système mondialisé.

Contenu

Partie 1 : La CGT, transformations du travail, Le système capitaliste, sa crise, nos solutions.

Partie 2 : Mondialisation, clés d'analyse. Institutions internationales, firmes multinationales et intervention syndicale. Institutions européennes et intervention syndicale. Emploi industriel, services, services publics, construire le rapport de force

DURÉE	2 modules de 5 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La Formation syndicale générale de niveau 1 »
TYPE DE	ACTEUR
Remarque	A compter du 01/01/2022, ce stage sera remplacé par « Développer la CGT ».

AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

Public

Les syndiqués, les responsables dans les organisations territoriales et professionnelles, les élus et mandatés.

But

Construire une intervention syndicale pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles à l'entreprise.

Objectifs

A la fin de la formation les stagiaires seront en capacité : d'identifier et de caractériser les violences sexistes et sexuelles de construire une démarche syndicale.

Contenu

La réalité des violences sexistes et sexuelles.
Violences sexistes et sexuelles au travail : de quoi parle-t-on ?
Mobiliser les acteurs pour notre démarche syndicale.
L'accueil des victimes

ANIMER SON SYNDICAT (qualité de vie syndicale)

Public

Secrétaire des syndicats, animateur de vie syndicale, membres du bureau ou de la Commission exécutive

But

Donner les clefs pour faire fonctionner son syndicat de manière dynamique et démocratique

Objectifs

Analyser pour redynamiser la qualité de vie syndicale au sein de son syndicat

DURÉE	3 jours
PRÉREQUIS	Être membre du CE ou de son bureau
TYPE DE FORMATION	ACTEUR

Contenu

Etude des difficultés du syndicat des stagiaires pour trouver ensemble des pistes d'actions, apprendre à tenir une réunion de syndicat, organiser et faire vivre son activité syndicale, préparer un congrès, susciter des adhésions, la continuité syndicale

RENFORCER LA CGT LES PRINCIPES ET LES ACTES

Public

Tous les syndicats souhaitent se renforcer, avoir plus d'adhérents, ce stage est donc fait pour vous ! Nous visons essentiellement des camarades volontaires, sollicités par l'organisation pour assurer cette activité et disposant d'une expérience militante.

But

Dans le cadre d'un projet de renforcement lancé par votre syndicat dans l'idée de se développer

Objectifs

Les stagiaires seront, en fin de formation, en capacité de soutenir avec les salariés un débat contradictoire sur la question de "l'adhésion à la CGT" en développant l'argumentation appropriée ; et enclencher le processus d'accueil et de pérennisation des nouveaux adhérents.

DURÉE	3 jours+1 jour à distance
PRÉREQUIS	Avoir suivi la formation « Accueil : s'impliquer dans la CGT » ou FANS
TYPE DE FORMATION	ACTEUR

Contenu

Les raisons de se syndiquer à la CGT : repères d'analyse. Pourquoi se syndiquer ? Pourquoi se syndiquer à la CGT ? · Quels sont les freins et les objectifs à la syndicalisation ?
"Des pistes pour dépasser ses difficultés ».

Les ICTAM DANS LA CGT

Public

Il n'est pas toujours facile d'aller au-devant des Ingénieurs, Cadres, Techniciens ou Agents de Maîtrise dans notre activité syndicale. Pour les syndicats qui souhaitent développer une activité en direction de ce public, bien souvent laissé de côté, que l'on soit ICTAM ou non.

But

Il s'agit de permettre à tous les adhérent(e)s de la CGT d'acquérir des éléments immédiatement mobilisables afin que les Ictam s'organisent ou pour organiser une activité spécifique parmi les ingénieur(e)s, les cadres, les technicien(ne)s et les agents de maîtrise dans leur entreprise, leur territoire ou leur branche

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Aucun
TYPE DE FORMATION	ACTEUR

Contenu

Débats et exercices pratiques pour s'emparer du sujet.

Qui sont les Ictam aujourd'hui ? A quels problèmes sont-ils confrontés ? Quelles sont leurs aspirations et revendications ? Le besoin d'un syndicalisme approprié, spécifique. L'organisation spécifique dans la CGT, le fonctionnement de l'UGICT.

Les différents éléments de la vie syndicale UGICT au service de la démarche CGT :

Participation d'un camarade de la Confédération en charge de ce sujet.

OUTILLER POUR LE MANDAT

Tout syndiqué peut être appelé à représenter et / ou à être présenté au nom du syndicat à une élection professionnelle. Toute prise de responsabilités se fait sur la base du volontariat et s'exerce dans le cadre et sous la responsabilité du collectif.

Les formations de cette famille de stages sont ouvertes aux syndiqués qui occupent des mandats, qu'ils soient élus ou présentés par l'organisation syndicale dans l'entreprise ou en dehors de l'entreprise.

Les mandats syndicaux sont d'une grande variété : Délégué Syndical, CSE, CSSCT, Conseiller du Salarié, Conseiller Prud'hommes, administrateur des organismes de Sécurité Sociale...

"La structure de la CGT qui mandate un syndiqué doit veiller à ce que le syndiqué se forme"
(Extrait de la Charte de l'Elu et Mandaté CGT).

Important : il n'y a que pour le financement des formations CSE et CSSCT qu'il faut être élu AVANT de suivre la formation, rien ne vous empêche d'inscrire des stagiaires en formation en vue des élections

MEMBRE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE, PRISE DE MANDAT

Public

Les élus membres de la délégation du personnel, titulaires ou suppléants, siégeant au comité social et économique, les délégués syndicaux, les représentants de la section syndicale.

But

Permettre aux militants d'acquérir les outils indispensables immédiatement mobilisables pour investir le comité social et économique, en lien avec la démarche syndicale CGT.

Objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires seront, dès leur prise de mandat, outillés pour exercer un mandat au CSE en lien avec notre démarche syndicale

Contenu

Missions et composition du CSE.
La conception CGT du mandat CSE.
Les attributions du CSE.
Les moyens des élus du CSE.
Les réunions du CSE.

DURÉE	5 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT ».
AVERTISSEMENT	Le comité social et économique (CSE) remplace les représentants élus du personnel d'entreprise. CE sur le versant éco.
TYPE DE FORMATION	MANDAT

MEMBRE DE LA COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

Public

Mandatés à la Commission santé, sécurité et conditions de travail.

But

Donner aux nouveaux mandatés à la CSSCT les bases pour accomplir leur mission dans l'intérêt des salariés, en accord avec les orientations de la CGT.

Objectifs

Être capable de définir les actions à entreprendre dans le cadre de ce mandat en suivant une démarche CGT.

Contenu

L'approche légale des termes travail, santé, hygiène, sécurité, conditions de travail.
Les missions attribuées à la commission par le Code du travail.
Le fonctionnement de la commission.
Les droits et moyens des mandatés.
La démarche syndicale à mettre en œuvre.
Les outils et ressources à mobiliser pour développer la prévention dans l'entreprise.

DURÉE	«3 ou 5 jours »
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT ».
TYPE DE FORMATION	MANDAT
REMARQUE	La durée est en fonction de la taille de l'entreprise

CONSEILLER DU SALARIE PRISE DE MANDAT

Public

Conseillers du salarié ou futurs conseillers du salarié.

Objectifs

Être capable :

D'exercer leur mandat en cohérence avec notre stratégie de défense durable concrète des emplois, de syndicalisation et de déploiement de nos forces organisées ;

D'accueillir et assister un salarié convoqué à un entretien préalable à un licenciement ;

De maîtriser les savoirs juridiques nécessaires à l'exercice du mandat et à l'assistance du salarié.

DURÉE	3 jours
PRÉREQUIS	<i>Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT »</i>
TYPE DE FORMATION	MANDAT Organisé à l'UD en fonction du nombre d'inscrits

Contenu

Le mandat du conseiller du salarié et la conception CGT de ce mandat. Les savoirs et savoir-faire syndicaux, relationnels et juridiques indispensables pour le conseiller du salarié. Le droit du licenciement, motif personnel et motif économique.

CONSEILLER PRUD'HOMMES

Public

Conseillers prud'hommes.

But

Permettre aux militants conseillers prud'hommes d'acquérir les savoirs et les savoir-faire immédiatement mobilisables pour investir les conseils de prud'hommes et travailler à la construction de la jurisprudence.

Objectifs

Outiller les conseillers prud'hommes tout au long du mandat.

Contenu

La formation des conseillers prud'hommes s'inscrit dans un cursus obligatoire qui se déroule sous forme de stages.

DURÉE	Deux stages de 5 jours par an, au minimum.
PRÉREQUIS	<i>Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT »</i>
TYPE DE FORMATION	MANDAT Organisé à l'UD en fonction du nombre d'inscrits

DELEGUE SYNDICAL

Public

Elus délégué syndical

But

Equiper les délégués syndicaux pour qu'ils aient la capacité de mettre en œuvre la démarche CGT dans le cadre de leurs missions.

Objectifs

Outiller les délégués syndicaux

Contenu

Rôle, mission et conception CGT du mandat de Délégué Syndical.

Mettre en œuvre la démarche CGT pour construire le rapport de force avec les salariés.

Le rapport de force dans la négociation pour obtenir de nouveaux droits

DURÉE	Deux stages de 5 jours par an, au minimum.
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau I » ou « Participer à la vie de la CGT »
TYPE DE FORMATION	MANDAT

OUTILLER POUR LA RESPONSABILITE

Tout syndiqué peut être appelé à exercer une responsabilité particulière dans l'organisation, outiller à la prise de la responsabilité est l'affaire du collectif.

Les responsabilités syndicales sont nombreuses et variées. Elles peuvent être propres à chacune des structures syndicales.

Elles sont bien définies par exemple : secrétaires généraux, formateurs, animateur de vie syndicale etc.

La charte de l'élu et mandaté CGT rappelle que « le syndicat doit permettre aux mandatés d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Il doit veiller à ce que le mandaté participe à la vie du syndicat, de l'organisation dans laquelle il a des responsabilités »

NAO : Négociations Annuelles Obligatoires

Public

Délégués syndicaux, élus du personnel

But

Acquérir des éléments immédiatement mobilisables pour investir les Négociations Annuelles Obligatoires, selon la démarche syndicale CGT

Objectifs

Faciliter des convergences de préoccupations et d'actions afin de construire un projet d'actions qui permette d'aboutir à la signature d'un accord dans l'entreprise selon la démarche

DURÉE	1 Journée
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau I » ou « Participer à la vie de la CGT »
TYPE DE FORMATION	RESPONSABILITE

Contenu

L'enjeu de la démarche de négociation pour la CGT

L'approche de la négociation par les autres organisations syndicales et par le patronat

Les thématiques des négociations Annuelles Obligatoires

La construction par chaque stagiaire d'un projet d'action

INITIATION AU DROIT

Public

Les militants

But

Se repérer dans les sources et textes de lois

Objectifs

Comprendre les fondamentaux du droit du travail.
Comprendre le rôle des différents textes régissant le droit du travail.

Savoir comment orienter les salariés en difficulté.

Découvrir le travail d'aide et accompagnement réalisé par les accueils syndicaux dans les unions locales et les syndicats.

DURÉE	2 Journées
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau I » ou « Participer à la vie de la CGT »
TYPE DE FORMATION	RESPONSABILITE

FORMATION DE FORMATEUR

Public

Militants intervenant sur tout stage CGT ou appelés à intervenir dans une action de formation.

But

Développer les capacités nécessaires pour préparer et animer un thème ou un stage par une pédagogie s'appuyant sur la participation active des stagiaires.

Objectifs

Les stagiaires seront outillés pour animer une formation syndicale CGT déjà construite et y intervenir, pour mettre en œuvre la démarche pédagogique CGT en harmonie avec sa démarche syndicale, pour préparer, animer un thème ou une session de formation.

DURÉE	5 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau I » OU « Participer à la vie de la CGT ».
TYPE DE FORMATION	RESPONSABILITÉ

Contenu

L'accueil dans une formation syndicale.

Les caractéristiques de la formation syndicale CGT.

Les pratiques en formation syndicale.

La communication en formation syndicale.

AUTRES FORMATIONS

D'autres formations sont proposées afin d développer l'activité syndicale

CARSAT 1 -AT/MP- ACCIDENTS DU TRAVAIL MALADIES PROFESSIONNELLES

Public

Tout syndiqué, élus du personnel, DS

But

Répondre aux problématiques liées à la prévention des accidents de travail et des maladies pro
Repérer les conditions d'interventions efficaces
Lien avec instances représentatives
Appréhender la démarche de la CGT sur santé au travail

Contenu

Intervention de la Médecine du Travail et du service de prévention de la carsat en fonction des thèmes retenus liés aux problématiques de santé des salariés dans l'entreprise

DURÉE	3 jours
PRÉREQUIS	Avoir fait Fan's ou s'impliquer Niveau 1 ou participer à la CGT

PORTEUR DE PAROLES

Public

Tout syndiqué.

But

Permettre l'expression sur la voie publique sur les sujets d'actualité et de lutte

Objectifs

A l'issue de ces 2 journées seront mener sur la voie publique une action sympathique sur la voie publique Elle sera proposée dans le cadre des élections TPE

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Aucun

Méthodes de la SCOP Le Contrepied (Ex SCOP le Pavé), intervenant extérieur Gaël Tanguy

L'UD vous garantit un moment qui vous surprendra, tant par son utilité que par son intensité.

Pour voir à quoi cela peut ressembler, une vidéo à voir ici : http://www.lecontrepied.org/IMG/mp4/porteur_de_paroles-web.mp4

AGEFIPH 1 et 2

Public

Tout syndiqué.

But

S'informer, se former, se sensibiliser à la question du handicap.

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Aucun 2 niveaux

Objectifs

Atelier de mise en situation d'un maintien dans l'emploi. Suite à une inaptitude prononcée par la Médecine du Travail ; Stratégie syndicale Cgt ; Négociation collective et handicap ;

Mise en situation pour écrire un projet d'un accord collectif en faveur des personnes en situation de handicap ; Outils syndicaux et/ou juridiques.

Un deuxième niveau existe pour prolonger l'apport de connaissances.

Un forum est aussi organisé par la CGT région Aquitaine ou différents intervenants seront présents. (UD concernées UD 16 17 79 86)



Cette formation ne sera pas mise au catalogue de la formation de 2021 mais si une UD voisine organise un forum nous informerons les syndicats

INSTITUT HISTOIRE SOCIALE CGT (IHS)

Public

Ce stage s'adresse aux membres du CA de l'IHS, aux secrétaires et membres des CE des syndicats de la Vienne, aux bénévoles et retraités CGT qui souhaitent participer à la collecte et l'archivage du mouvement social dans la Vienne.

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Aucun

But

Permettre aux participants d'obtenir une méthodologie de classement et d'archivage dans les domaines tels que papiers, témoignages oraux, photos, numérique, afin de construire un fonds d'archives exploitable dans le temps.

Objectifs

Pouvoir conserver aujourd'hui ce qui écrira l'histoire demain, de participer à la sauvegarde du patrimoine de l'histoire sociale de la CGT et plus généralement du monde ouvrier. Il n'y a qu'un seul passé, mais pas qu'une seule mémoire

Formation organisée par l'UD 86 et l'IHS 86 avec l'intervention d'une archiviste professionnelle.



INDECOSA (information et défense des consommateurs salariés)

Public

Aux militants et aux futurs militants de l'association.

But

Permettre aux militants et futurs militants d'acquérir les connaissances indispensables pour pouvoir se défendre et faire valoir ses intérêts et/ou être en mesure de tenir une permanence.

Objectifs

Élargir nos champs d'action en matière de défense des consommateurs.

Formation organisée par l'UD 86 et l'IHS 86 avec l'intervention d'une archiviste professionnelle.

Formations organisées par INDECOSA ou selon les thèmes, des intervenants extérieurs.

INDECOSA dispense des journées de formations qui s'adressent aux militants et aux futurs militants de l'association.

STAGE GRATUIT - participation demandée pour le repas.

DURÉE	1 journée
PRÉREQUIS	Syndiqué

DISCRIMINATION SYNDICALE

Public

Tout syndiqué, élus du personnel, DS, mandaté

But

Définir le concept juridique de discrimination directe & indirecte

Différencier la discrimination & l'inégalité de traitement

Contenu

1ere Partie : Quelques définitions juridiques indispensables

Le droit des discriminations La discrimination directe ,La discrimination indirecte

La différence entre discrimination & inégalité de traitement

2eme Partie : La discrimination liée aux activités syndicales

La discrimination liée aux activités syndicales

3eme Partie : L'action en Justice, la preuve de la discrimination, la réparation de la discrimination, la méthode Clerc

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Avoir fait Fan's ou s'impliquer Niveau 1 ou participer à la CGT
Remarque	NOUVEAU

JOURNÉE D'ÉTUDES

Souffrance au travail : RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Public

Public Militants ayant des responsabilités dans leur organisation (syndicat, UL, UD, FD) et /ou d'IRP (CSE), de conseillers (prud'hommes, du salarié).

But

A la fin de la session, les stagiaires seront en capacité repérer le processus d'émergence de risques psychosociaux dans le contexte des rapports sociaux de travail, de développer une démarche syndicale de prévention des risques et d'action.

DURÉE	2 journées
PRÉREQUIS	Syndiqué

Objectifs

Décrire et comprendre les situations.

Définir le terme de « risques psychosociaux » -

Rendre visible et articuler les éléments constitutifs des risques psychosociaux à partir d'échanges d'expériences et d'apport de connaissances.

Percevoir l'incidence du travail sur les atteintes à la santé et à la vie professionnelle - Interpréter, dans le cadre de l'analyse du risque psychosocial, ce qui est susceptible d'aboutir au harcèlement moral.

Réfléchir à une démarche d'action syndicale

Connaître le droit du travail en matière de discrimination et de « harcèlement moral » ; - Identifier les acteurs pouvant agir contre les risques psychosociaux ;

L'ARGUMENTATION FACE A L'EMPLOYEUR

Public.

Tous militants syndicaux

But

Obtenir d'un employeur qu'il réponde, qu'il fasse, qu'il cède, ça s'argumente.

Et argumenter s'apprend et s'exerce.

Une formation pour mettre le savoir-faire argumentatif au service de l'intérêt des salariés.

DURÉE	1 journée par niveau
PRÉREQUIS	Syndiqué

Contenus

Niveau 1 : « ARGUMENTER »

Enjeu de l'argumentation

Définition de l'argumentation

Les principaux types d'arguments

La fabrication d'arguments d'autorité, de cadrage, de communauté et d'analogie

Des savoir-faire clés pour concevoir et structurer un argumentaire

Des savoir-faire clés pour faire face aux déstabilisations

Mise en situation d'argumentation face à l'employeur

Niveau 2 : « CONTRE-ARGUMENTER »

Définition de la contre-argumentation

Les principales techniques argumentatives utilisées par les employeurs

Les principales techniques de contre-argumentation

La mobilisation d'un atout syndical majeur : la connaissance et le langage du réel

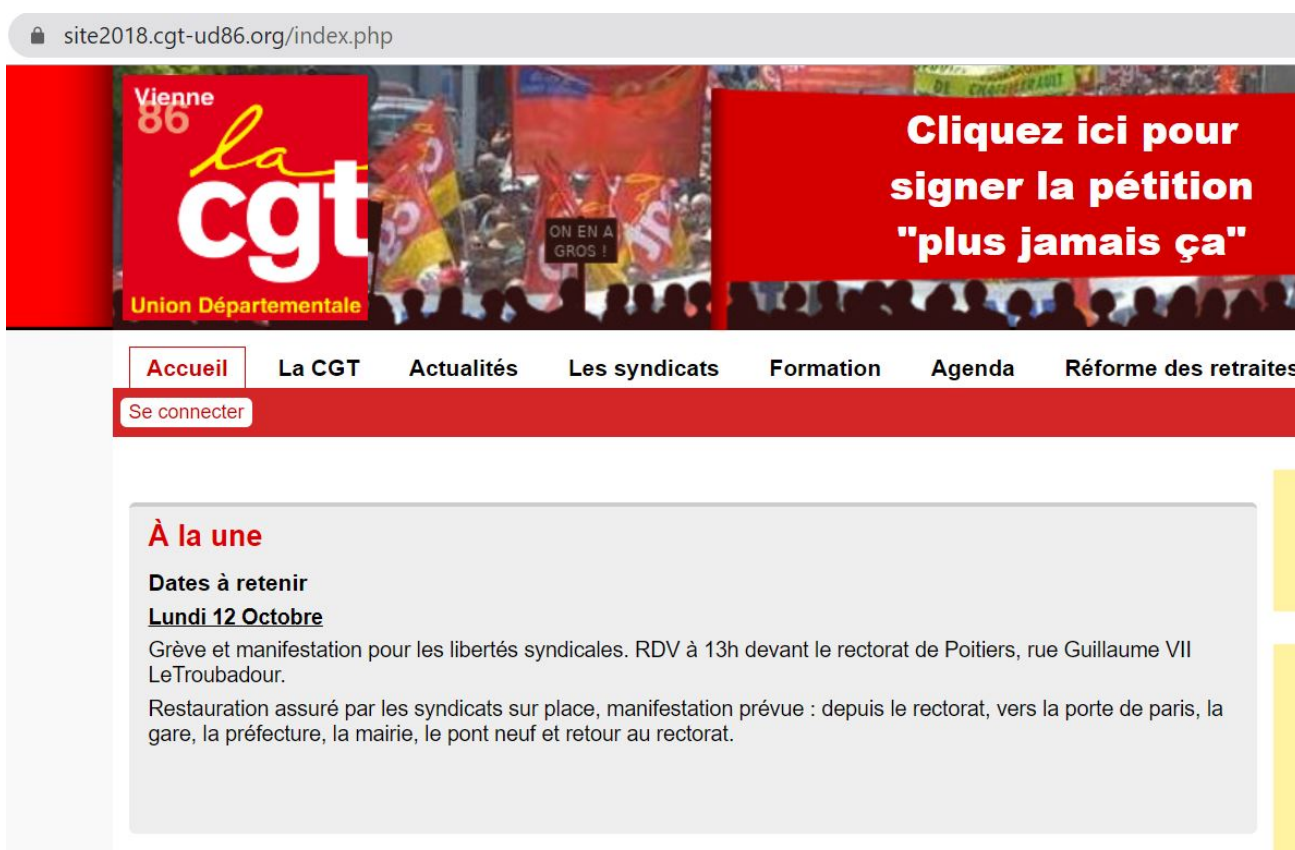
La fabrication d'une réfutation

Des savoir-faire clés pour contrer les chiffres

Mise en situation de contre-argumentation face à l'employeur



LE CALENDRIER DES DATES DE FORMATION EST A CONSULTER et VISIBLE SUR SITE INTERNET PAR TON SYNDICAT



site2018.cgt-ud86.org/index.php

Vienne 86
la cgt
Union Départementale

Cliquez ici pour signer la pétition "plus jamais ça"

Accueil La CGT Actualités Les syndicats Formation Agenda Réforme des retraites

Se connecter

À la une

Dates à retenir
Lundi 12 Octobre
Grève et manifestation pour les libertés syndicales. RDV à 13h devant le rectorat de Poitiers, rue Guillaume VII Le Troubadour.
Restauration assuré par les syndicats sur place, manifestation prévue : depuis le rectorat, vers la porte de paris, la gare, la préfecture, la mairie, le pont neuf et retour au rectorat.

Sur le
<https://site2018.cgt-ud86.org/>



ANNEXES

Note IMPORTANTE CSE Eco et CSST

Les **Membres du CSE** ont droit à deux types de formation au mandat :

- 1 -La formation « prise de mandat ECO» sur le rôle du CSE financé par CSE ou par accord d'entreprise
- 2 -La formation « santé, sécurité et conditions de travail » : CSSCT financé par employeur

1-FORMATION « PRISE DE MANDAT » SUR LE ROLE DU CSE

La formation « prise de mandat » des élu-e-s des Comités Sociaux et Economiques est indispensable dès la prise de mandat afin qu'ils-elles soient plus efficaces pour promouvoir et défendre les droits et les intérêts des salarié-e-s dans l'entreprise.

La formation portera sur le rôle et les missions de l'élu.e, les prérogatives économiques, l'intervention des élu-e-s et l'articulation avec l'activité syndicale, la démarche syndicale.

La formation syndicale des élu.e.s au Comité Social et Economique est réglementée de manière spécifique tant pour l'autorisation d'absence, pour la rémunération que pour le financement des frais pédagogiques, des frais de séjour et des frais de transport. La loi n'a pas prévu comme c'est déjà le cas actuellement, d'octroyer un budget de fonctionnement pour le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Article L. 2315-63:

Dans les entreprises d'au moins cinquante salariés, les membres titulaires du Comité Social et Economique élus pour la première fois bénéficient, dans les conditions et limites prévues à l'article L. 2145-11, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de cinq jours.

Le financement de la formation est pris en charge par le Comité Social et Economique.

Cette formation est imputée sur la durée du congé de formation économique, sociale et syndicale prévu aux articles L. 2145-5 et suivants. Pour les élu.e.s suppléant.e.s:

Il n'est pas prévu dans le code du travail, de droit à la formation pour les élu.e.s suppléant.e.s. Il y a besoin d'avoir une intervention du syndicat auprès de l'employeur.euse pour une prise en charge du congé de formation syndicale pour la formation économique au même titre que les membres titulaires.

A cet effet le syndicat peut faire inscrire ce droit à la formation et l'acter dans la négociation des protocoles pré-électorales ou dans la négociation du droit syndical.

Concrètement on fait comment ?

1 Le syndicat regarde le nombre l'élus titulaires et suppléants à former et si la formation des suppléants est prise en charge dans le protocole électoral.

2 Le CSE regarde quel montant du budget de fonctionnement il peut consacrer à la formation des élus.

3 Le syndicat prend contact avec le responsable à la formation syndicale de l'UD pour définir le tarif appliqué et voir s'il reste des places.

L'UD établit alors le devis avec les informations données par le syndicat.

4 Le futur stagiaire envoie sa demande de formation à l'employeur.

5 Le syndicat envoie les fiches d'inscription à l'UD.

COÛT DU STAGE :

Ces frais sont facturés par le pôle confédéral de la formation syndicale aux CSE (Article L. 2315-63). Ils sont à affecter au budget de fonctionnement du CSE. (0.2 % de la masse salariale ou 0.22% pour les entreprises de plus de 2000 salariés).

Afin de favoriser la formation d'un maximum d'élus au CSE et pour tenir compte de la dimension des entreprises, nous proposons que les tarifs soient discutés entre l'UD et le syndicat

Effectifs de l'entreprise	Forfait pédagogique journalier	Facture totale pour 1 stagiaire
50 à 74 salarié.e.s	108.68 €	619.65
75 à 99 salarié.e.s	118.56 €	669.05
100 à 124 salarié.e.s	128.44 €	718.45
125 à 149 salarié.e.s	167.96 €	916.05
150 à 174 salarié.e.s	197.60 €	1064.25
175 à 199 salarié.e.s	237.12 €	1261.85
200 à 224 salarié.e.s	276.64 €	1459.45
225 à 250 salarié.e.s	306.28 €	1607.65
à partir de 250 salarié.e.s	355.68 €	1854.65

Les frais de transport sont facturés à hauteur du tarif de seconde classe SNCF.
Une feuille Excel est disponible sur simple demande à l'UD pour gagner du temps dans ce calcul.

La distance est le trajet le plus direct entre le siège de l'entreprise ou de l'établissement jusqu'au lieu de dispense de la formation.

Les frais de séjour sont facturés sur les bases suivantes :

Pour un stage en externat : 15.25 € par jour représentant le coût d'un repas de midi.

Pour un stage en internat : 15.25€ pour le repas du midi, 15.25€ pour le repas du soir et 60€ d'hébergement par nuit.

Les stagiaires sont remboursées des frais de transport par l'UD qui récupèrera son dû auprès du CSE via la Confédération.

De 1 à 16 km	0.27 € du kilomètre
De 17 à 32 km	0.23 € du kilomètre
De 33 à 64 km	0.21 € du kilomètre
De 65 à 109 km	0.18 € du kilomètre
De 110 à 149 km	0.17 € du kilomètre
De 150 à 199 km	0.17 € du kilomètre
De 200 à 300 km	0.15 € du kilomètre
De 301 à 499 km	0.14 € du kilomètre
De 500 à 799 km	0.12 € du kilomètre
De 800 à 9999 km	0.11 € du kilomètre

**Modèle de demande de congé de formation économique pour les élus au COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE**

A adresser, à votre employeur, **30 jours à l'avance.**

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Nom, prénom

Adresse

Madame la directrice / Monsieur le directeur

Nom de la société

Adresse

Code postal et ville

A....., le.....

Objet : demande de congé de formation économique

Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2315-63 du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (préciser les dates de début et de fin de stage), en vue de participer à un stage de formation économique, organisé par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame la directrice / Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Modèle de devis pour la facturation des frais de formation économique des élus au COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

UD CGT 86
21 bis rue Arsène Orillard
86000 POITIERS
Tel : 05 49 60 34 70
E-mail : ud86.cgt@orange.fr

Madame / Monsieur
le secrétaire du Comité Social et
Economique
Nom de la société
Adresse
Code postal et ville

A....., le.....

Devis pour la formation économique des membres du Comité Social et Economique d'Entreprise ou Etablissement.

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L. 2315-63 du code du travail, (Nom et prénom du/des salarié.e.s) a/ont demandé à suivre un **stage de formation économique** pour les membres du comité social et économique Cette formation est organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé et se déroulera du (préciser les dates de début et de fin de stage) pendant _ jours.

Vous recevrez une facture à l'issue du stage conformément aux éléments indiqués ci-dessous Nous

Vous demandons de nous retourner ce courrier, valant devis, signé avec la mention « bon pour accord » par courrier postal à l'adresse suivante : UD CGT 86 21 bis rue Arsène Orillard 86000 POITIERS

- **FRAIS PEDAGOGIQUES** : ____ , __ € x _ jours x __ stagiaire(s) = ____ , __ €
 - **FRAIS DE SEJOUR** :
 - O **REPAS MIDI 15,25 €** 15.25 € X __ repas = ____ €
 - O **REPAS SOIR 15.25 €** 15.25 € X __ repas = ____ €
 - O **HEBERGEMENT 60 €** par nuit 60€ x __ nuits = ____ €
- TOTAL= ____ €
- ____ , __ euros x _ jours x __ stagiaire(s) = ____ , __ €

- **FRAIS DE TRANSPORT** sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit :
____ kms = ____ , __ €

PRIX TOTAL : ____ , __ €

Si vous avez besoin d'autres éléments vous pouvez me contacter par téléphone au : ____ Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour L'UD CGT 86
Sophia ROQUE FORTUNATO VAZ
Responsable de la formation syndicale

Ce courrier est à retourner complété, daté et signé à l'adresse ci-dessus.

Date : __ / __ / 201__

Nom et Prénom du secrétaire du CSE : _____ Signature :

Mention manuscrite « Bon pour accord » :

2 -La formation CSE « santé, sécurité et conditions de travail »: SSCT

La formation santé, sécurité et des conditions de travail des élu-e-s du Comité Social et Economique est indispensable dès la prise de mandat afin qu'ils-elles soient plus efficaces pour promouvoir et défendre les droits et les intérêts des salarié-e-s dans l'entreprise.

La formation santé, sécurité et des conditions de travail des élu-e-s au Comité Social et Economique est réglementée de manière spécifique tant pour l'autorisation d'absence, pour la rémunération, que

Pour le financement des frais pédagogiques, des frais de séjour et des frais de transport.

En application de cette réglementation,

1. Un droit à la formation santé, sécurité et des conditions de travail est acté pour les élu-e-s au Comité Social et Economique (titulaires et suppléants) (Article L. 2315-18 modifié par la loi de ratification n°2018-217 du 29 mars 2018 - art. 6 (V))
2. La durée de ce droit des élu-e-s est de 5 jours minimum. Si une entreprise de moins de 300 salariés dispose d'une Commission SSCT, ce droit est de 3 jours minimum. L 215-40. Il nous faut donc gagner ces Commissions dans toutes les entreprises avec un droit à la formation de 5 jours minimum.
3. Il est renouvelable au-delà de l'exercice de ce mandat pendant 4 ans consécutifs ou non.
4. Le choix de l'organisme de formation est de la seule prérogative de l'élu-e.
5. Le financement de la formation est à la charge de l'employeur.euse : il faut entendre par frais de formation, les frais pédagogiques, et les frais de séjour (repas et hébergement si internat), les frais de déplacements.
6. Le salaire des membres du Comité Social et Economique lors de cette formation est à la charge de l'employeur. Ce droit n'est pas déduit du droit aux 12 jours de congé de formation économique sociale et syndicale.

COÛT DU STAGE :

Il y a un maximum légal à la facturation des frais pédagogiques (Article R 4614-34). La CGT pratique ce tarif maximal comme bon nombre d'organismes de formation. Ce montant maximal correspond à $36 \times$ le smic brut horaire, soit pour l'année 2018 $36 \times 9.88\text{€} = 355.68\text{€}$ par jour et par stagiaire.

Les frais pédagogiques ne se limitent pas à l'organisation locale de la session de formation des

élu.e.s au CHSCT / CSSCT. La CGT mobilise non seulement des formateur.rice.s, des moyens administratifs pour la préparation et le déroulement des sessions de formations, mais aussi des moyens au moment de la conception des contenus et des outils pédagogiques.

Les frais de séjour sont facturés à hauteur de l'indemnité de mission fixée en application aux déplacements temporaires des fonctionnaires soit :

1. Pour un stage en externat : 15.25 € par jour représentant le coût d'un repas de midi.
2. Pour un stage en internat : 15.25€ pour le repas du midi, 15.25€ pour le repas du soir et 60€ d'hébergement par nuit.

Les frais de transport sont facturés à hauteur du tarif de seconde classe SNCF

De 1 à 16 km	0.27 € du kilomètre
De 17 à 32 km	0.23 € du kilomètre
De 33 à 64 km	0.21 € du kilomètre
De 65 à 109 km	0.18 € du kilomètre
De 110 à 149 km	0.17 € du kilomètre
De 150 à 199 km	0.17 € du kilomètre
De 200 à 300 km	0.15 € du kilomètre
De 301 à 499 km	0.14 € du kilomètre
De 500 à 799 km	0.12 € du kilomètre
De 800 à 9999 km	0.11 € du kilomètre

Une feuille Excel est disponible sur simple demande à l'UD pour gagner du temps dans ce calcul.

La distance est le trajet le plus direct entre le siège de l'entreprise ou de l'établissement jusqu'au lieu de dispense de la formation.

Les frais de séjour sont facturés sur les bases suivantes :

Pour un stage en externat : 15.25 € par jour représentant le coût d'un repas de midi.

Pour un stage en internat : 15.25€ pour le repas du midi, 15.25€ pour le repas du soir et 60€ d'hébergement par nuit.

Les stagiaires sont remboursé.e.s des frais de transport par l'UD qui récupèrera son dû auprès de l'entreprise via la confédération.

**Modèle de demande de congé de formation santé, sécurité et des conditions de travail
pour les élu-e-s au Comité Social et Economique à l'employeur**

Adressez l'original, à votre employeur, 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Envoyez une copie à l'organisateur de la Formation CSSCT (Union Départementale ou Fédération) qui transmettra une copie ainsi que la copie de votre attestation de présence dans le dossier d'émargement au Pôle de la formation syndicale CGT.

Nom, prénom

Adresse

Madame la Directrice/Monsieur le directeur

Société (nom)

(Adresse)

A....., le.....

Objet : demande de congé de formation santé, sécurité et des conditions de travail

Madame la Directrice/Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L2315-16, L 2315-17, L 2315-18, R 2315-12, R 2315-20 et R 2315-21 je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant qu'élu-e au
Comité Social et Economique

Ce stage organisé par "La formation syndicale CGT" organisme agréé, aura lieu du __ / __ / 2018 au __ / __ / 2018

à _____ pendant 5 jours.

(Préciser les dates de début et de fin de stage et le lieu de la formation).

Cette demande d'absence vaut devis auprès de votre service comptable, vous recevrez une facture à l'issue du stage comme suit :

• **FRAIS PEDAGOGIQUES :** 355.68 € x 5 jours = **1778.40 €**

• **FRAIS DE SEJOUR :**

O REPAS MIDI 15,25 € 15.25 € X __ repas = ___ €

O REPAS SOIR 15.25 € 15.25 € X __ repas = ___ €

O HEBERGEMENT 60 € par nuit 60€ x __ nuits = ___ €

TOTAL= ___ €

• **FRAIS DE TRANSPORT** (s'ils ne sont pas pris en charge par l'entreprise) sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit :

___ euros x ___ kms = ___, ___ €

PRIX TOTAL : ___, ___ €

S'il y a un numéro de commande merci de le préciser ici : _____ et de nous indiquer le nom et les coordonnées de l'interlocuteur _____ et merci d'adresser le bon de commande à : UD CGT 86 21 bis, rue Arsène Orillard 86000 POITIERS

Merci de préciser le code SIRET de l'entreprise : _____

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice/Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Coordonnées des Unions locales de la CGT sur la Vienne

<p>Poitiers Union Locale 21 Bis rue Arsène Orillard 86000 Poitiers</p> <p>Coordonnées Futur Zone Artisanale de Chalembert, 6 rue Blaise Pascal 86130 Jaunay Clan</p> <p>ul-poitiers@cgt- ud86.org 05.49.60.34.70 06.33.95.44.47</p>	<p>Châtellerault Union Locale 11 rue Cognet 86100 Châtellerault ul-chatellerault@cgt- ud86.org 05.49.21.15.39</p> <p>Coordonnées Loudun Union Locale 4 Allée des Lilas, Cité Grillemont-Appart 2 86200 Loudun ul-loudun@cgt- ud86.org 05.49.98.27.68</p>	<p>Montmorillon Union Locale du Sud Vienne 36 Rue des Croix 86500 Montmorillon ul- montmorillon@cgt- ud86.org 05.49.83.31.27 06.31.72.42.25</p> <p>Coordonnées Civray Union Locale du Sud Vienne Hôtel de Ville 86400 Civray</p>	<p>Chauvigny Union Locale de Chauvigny 1 Rue du Moulin Saint- Léger BP 48 86300 Chauvigny ul-chauvigny@cgt- ud86.org 05.49.46.46.92</p>
---	---	--	--

UNIONS ET COORDINATIONS

USD

L'Union des Syndicats de la Santé et de l'Action Sociale publique / privée, de notre département est née de la volonté des syndicats du département d'avoir une représentation de notre fédération dans notre territoire. L'USD du 86 est donc au service des syndicats pour fédérer, impulser et coordonner dans l'intérêt des salariés et des usagers. L'USD déploie des formations sur le département.

Contact : Jean-Philippe Faure

CSD

Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics de la Vienne.

La CSD a pour mission d'insuffler l'activité syndicale pour alimenter le lien permanent avec la fédération et le département. La CSD est le dispositif qui coordonne l'activité des syndicats sur un département, donc elle n'est pas une structure, mais bien un outil.

Contact : Karine Guitton ; 06 04 03 57 89

NOTRE PRESSE SYNDICALE



*La Newsletters
UD 86*



EDITO

Info Conso INDECOSA CGT 86

UN PEU DE PUB !

Pour ceux que ça intéresse, une boîte qu'on a découvert qui propose des ordinateurs adaptés à la vie militante. Pour un budget compris entre 200 et 400 € vous pouvez avoir un ordinateur d'occasion mais récent, en très bon état mais de gamme professionnelle qui tourne comme une horloge. Ce type d'ordinateur vaut plus de 1 500 € neuf. On n'a pas d'actions chez eux mais nombre de militants en ont acheté à titre perso ou via leur syndicat. Ça permet simplement de ne mettre que 3 00€ dans un ordinateur qui est plus costaud que les gammes vendus pour les particuliers et donc de mieux utiliser nos deniers.



Exemple de configuration
pour 260€ frais de port inclus :
LENOVO X23 0
Écran de 12" 5, 8Go RAM
Un disque dur rapide de 128 Go
SSD pour faire tourner les logiciels
Un disque dur classique de 320
Go pour le stockage.
Batterie, Chargeur, Windows 10,
station, sacoche
Clavier souris USB neuf Logitech offert



INFO26200

3 chemin des Troènes

26200 MONTELIMAR

06.60.81.26.38

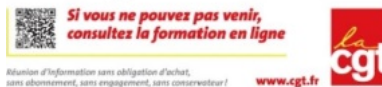
RCS Romans 822 098 364 SIRET: 82209836400018

NAF: 4741Z N° TVA INTRA FR70 822098365

<https://info26200.com/>



Venez vous informer!



Remerciements

La formation c'est avant tout
Un travail d'équipe et de militants !

Merci aux
Syndicats de leur implication !

Merci aux formateurs
Présents et futurs !

Merci à tous les camarades de l'UD qui œuvrent et
s'investissent

Et

Merci à Jocelyne notre secrétaire administrative !

Formation Syndicale

La nouvelle offre du parcours

« Outiller pour être acteur toute sa vie »



LA FORMATION SYNDICALE,

AU CŒUR DES ENJEUX DE

TRANSFORMATION DU TRAVAIL

En choisissant l'angle du travail comme porte d'entrée de toutes les formations, la Cgt pose en grand la question de la transformation du travail et des exigences sociales.

DÉCOUVRIR LA CGT

LE MODULE « DÉCOUVRIR LA CGT » ne s'inscrit pas dans l'offre de formation générale proprement dite.

Il s'agit d'un outil de syndicalisation. Cette formation s'adresse à tous les salariés non syndiqués pour aborder avec eux la question de l'utilité de la Cgt et d'y adhérer. C'est une formation à distance d'une durée d'une trentaine de minutes.

Le module est en ligne sur le site de la Cgt : www.cgt.fr.

La formation « Découvrir la Cgt » est également proposée en présentiel sur deux heures. Ce sont les syndicats, au plus près du lieu de travail, qui en assureront la réalisation. Ils disposeront pour ce faire du matériel nécessaire : invitation à la formation, documents et supports pédagogiques sur le cloud.cgt.fr de la confédération

Formation Syndicale

La nouvelle offre du parcours

« Outiller pour être acteur toute sa vie »



S'IMPLIQUER

DANS LA CGT



« S'impliquer dans la Cgt », c'est la porte d'entrée du parcours de formation syndicale générale. Cette formation s'adresse aux nouveaux syndiqués.

ELLE SE SUBSTITUE A LA FORMATION D'AC CUEIL DES NOUVEAUX SYNDIQUES (FANS).

Les documents et support pédagogiques sont disponibles sur **le site de l'UD**. Elle sera organisée par les syndicats, au plus près des syndiqués.

Cette formation vise à comprendre les valeurs de la Cgt ainsi que le rôle de chacun dans notre organisation.

Très interactive, cette formation donne aux syndiqués une première approche du système capitaliste afin de mieux comprendre et situer l'action syndicale.

Découpage thématique de la formation :

Les 2 premiers thèmes seront abordés sur une demi-journée.

THEME 1 : L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Le système capitaliste sera présenté et illustré. Chaque stagiaire pourra ainsi se situer à partir du métier qu'il exerce et qui le place dans le schéma de production des richesses.

L'objectif pédagogique de ce thème est d'identifier à travers un exemple en quoi consiste la mondialisation, d'être en mesure de déterminer la place des salariés dans ce système, le lien de subordination et d'identifier trois conséquences du système capitaliste mondialisé.

THEME 2 : L'ACTION SYNDICALE DANS LA SOCIÉTÉ

Ce thème doit permettre aux stagiaires de saisir l'importance et les différents impacts de l'action syndicale qui vont bien au-delà de l'entreprise ou de l'administration.

Les exemples qui leur seront proposés doivent permettre de mettre en évidence l'intérêt que chacun a de s'impliquer dans l'action syndicale.

THEME 3 : LA CGT, SES VALEURS, TA PLACE DANS NOTRE ORGANISATION.

L'après-midi est consacré à la Cgt, aux valeurs qu'elle porte et à la place que chacun peut y occuper.

L'UD de la Vienne met en place des journées de formations pour aider les syndicats et les syndiqués à déployer dans leurs syndicats !

Contactez-nous !

Formation Syndicale

La nouvelle offre du parcours

« Outiller pour être acteur toute sa vie »



PARTICIPER À LA VIE DE LA CGT



« Participer à la vie de la Cgt » se substitue au tronc commun actuel du Niveau 1 et aux trois modules qui y étaient rattachés : « Feuille de paye », « Lire l'Hebdo, Rédiger un tract », « Élus et mandats ».

La construction du bloc de formation a été conçue en trois modules afin de pouvoir les réaliser séparément.

Le choix retenu par l'Union Départementale est d'accoler deux modules (2 et 3) sur la même semaine pour répondre aux objectifs et à la progression pédagogique

→ Module 1 :

Comprendre la société capitaliste pour mieux la combattre (3 jours)

→ Module 2 :

Organiser les salariés du local à l'international (2 jours)

→ Module 3 :

La démarche revendicative pour de nouvelles conquêtes sociales (3 jours)

De nouveaux contenus, notamment en matière de communication, de processus législatif et de hiérarchie des normes, de discriminations, d'environnement, sont intégrés à la formation.

« Participer à la vie de la Cgt » s'adresse aux syndiqués ayant suivi le module « S'impliquer dans la Cgt ». Un rappel des connaissances acquises en formation d'accueil sera proposé.

L'objectif pédagogique de ce module est de définir ce qu'est la société capitaliste mondialisée, d'identifier les ressorts de notre quotidien impactés par cette mondialisation.

« Participer à la Vie de la Cgt » comprend deux thèmes :

THEME 1 QU'EST-CE QUE LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE MONDIALISÉE ?

Objectif du thème : Identifier les caractéristiques du système capitaliste et déterminer la place du travail dans ce système.

THEME 2 : L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ DANS LE SYSTÈME

Objectif du thème : Identifier les différents acteurs et la manière dont ils interviennent dans la société ainsi que les normes qui la régissent.

Formation Syndicale

La nouvelle offre du parcours

« Outiller pour être acteur toute sa vie »



MERCI